

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.
Université Mouloud Mammeri

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines.
Département de Langue et Culture Amazighes

MEMOIRE DE MAGISTER

Spécialité : Langue et Culture Amazighes.
Option : Linguistique berbère.

Présenté par :

Mme TIGRINE.DOUIK Rezika

THEME

**INFLUENCE DES AFFIXES FACULTATIFS DU NOM
(POSSESSIF ET DEICTIQUE) SUR LA POSITION DE
L'ACCENT EN KABYLE (LE CAS DE TIZI-OUZOU).**

Membres de jurys:

Mr. BOUHADIBA Farouk A.R,
Mr. IMARAZEN Moussa,
Mr. MEKSSEM Zahir,

Professeur (U ORAN .Séniya)
MCA UMMTO
Professeur (U Bejaïa)

Rapporteur.
Président.
Examineur.

Soutenu le:26/09/2012

Remerciements

Tout d'abord, j'aimerais remercier Monsieur BOUHADIBA FAROUK qui a accepté de diriger ce travail, et d'avoir éclairer ce travail par ses conseils attentionnés et stimulants.

J'aimerais également remercier tous ceux qui m'ont apporté soutien surtout dans les moments difficiles et découragements, mon mari, mes parents.

J'adresse ma gratitude aux membres de jury, qui ont eu la patience de lire mon mémoire en détail, ce quoi me permettra de le peaufiner avant de le remettre à la bibliothèque de L'UMM TO.

Dédicaces

Je dédis ce travail;

*A mon mari Tigrine Djamel qui ma encourager à réaliser
ce mémoire, et à mes chères parents Hernan Nora et
Mouhend Akli, et toutes mes sœurs et frères qui m'ont donné
soutiens.*

A ma petite fille Mellissa,

A mes beaux parents,

A tous les amis et collègues.

Table des matières

DEDICASES

REMERCIEMENTS

INRODUCTION GENERALE.....11

PARTIE I CONSIDERATION D'ORDRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

CHPITRE I

I. SUPPORT THEORIQUE.....16

Introduction:.....16

I.1.Présentation du sujet.....16

I.2. Objectif du travail.....17

I.3. Cadre descriptif du travail.....17

I.4 Définition des concepts clés.....18

4.1. Définition des paramètres acoustiques (prosodiques): Les différents niveaux prosodiques (le cas du groupe accentuel).....18

1.1 Définition de l'accent18

1.2 Distinction entre accentuation et rythme.....18

1.3 Fonctions de l'accent ;.....19

1. fonction démarcative.....19

2. fonction distinctive.....19

1.4. Type d'accent20

4.1 Accent d'intensité.....20

4.2 Accent musical (mélodique).....20

4.3 Accent démarcatif (groupe accentuel).....21

4.4 Accent d'insistance (à valeur didactique).....21

4.5 Accent d'insistance (à valeur expressive).....21

4.6 Accent contrastif.....21

1.5 Les différents types d'accents sur le plan structural21

1. Accent primaire21

1. Accent secondaire.....22

1.6 <u>Les grands phénomènes qui influencent sur les niveaux prosodiques</u>	
1. La syllabe :.....	22
2. Découpage syllabique des énoncés :.....	23
3. Les types et le nombre de syllabes :.....	23
4. La syllabe du point de vue acoustique :.....	23
5. Le débit :.....	24
6. La durée :	24
1.7 <u>Extraction des paramètres prosodiques</u>	25
7. 1. Unité d'analyse	25
7.2. Détection de la fréquence fondamentale	25
7.3. L'intensité	26
I.4.2 <u>Définition des paramètres syntaxiques</u>	26
2.1 <u>Modalités périphériques du nom</u>	26
1.1 <u>Modalités locatives</u>	26
1. Les déictiques de proximité.	27
2. Les déictiques d'éloignement	27
3. Les déictiques d'absence	28
1.2 <u>Les modalités personnelles (les affixes possessifs)</u> :.....	28
I.4.3 <u>Les différentes théories de l'accent</u>	29
3. 1. <u>la théorie morphologique et acoustiques des données et interprétation syntaxique, d'après les travaux de l'école d'Aix-en-Provence (ROSSI et ALL 1981)</u>	29
3.2. <u>la théorie morphologique (syntaxique) de l'accentuation proposée par Philippe Martin (1980 b)</u>	30

3.3. <u>Le modèle proposé par Philippe MARTIN (approche prépositionnelle 1986.1987)</u>	31
3. 4. <u>Les travaux de S.P.VERLUYTEN (1982)</u> :.....	32
1.4.4 <u>Aperçu sur l’accentuation en kabyle et les différents travaux menés sur l’accent des noms</u> :.....	34
1. <u>L’accent, rôle et fonction (syntaxe et prosodie)</u> :	34
2. <u>Les études menées sur l’accent en kabyle</u> :.....	34
2.1 <u>CHAKER Salem dans son étude sur la position de l’accent en kabyle</u> :.....	34
2.2 <u>NAÏMA LOUALI et GERARD Phelippson dans leur étude (l’accent en Siwi le berbère d’Égypte)</u> :... ..	35
<u>Conclusion</u>	36

Chapitre II

II. <u>PHASE METHODOLOGIQUE</u>	38
II .1. <u>Choix du sujet</u>	38
II.2. <u>les hypothèses</u>	39
II.3 <u>Le corpus et la méthode de recherche</u>	39
3.1 <u>Présentation du corpus</u> :.....	39
3.2 <u>Présentation des informateurs (l’entretien)</u> :.....	40
3.3 <u>L’enregistrement des sons</u> :.....	40
3.4 <u>Transcription du corpus</u> :.....	40
3.5 <u>La méthode d’analyse prosodique</u> :.....	41
II. 5 <u>La segmentation acoustique de chaque son</u>	42
II.6 <u>Les approches et les différentes stratégies d’analyses</u>	43
1. <u>l’approche qualitative</u>	43
1. <u>L’observation</u>	43
2. <u>La stratégie expérimentale</u>	43
2. <u>L’approche quantitative</u> :	44
<u>Conclusion</u>	44

PARTIE II:ANALYSE ET PRESENTATION DES RESULTATS EXPERIMENTAUX ET INTERPRETATION DES DONNEES

Introduction

Chapitre I

<u>I.1. Dépouillement et inventaire des données du signale sonore</u>	47
1.1. <u>Présentation des pourcentages de la collecte des données</u> :.....	48
1.2 <u>La moyenne de l'ensemble des phénomènes acoustique: (fréquence, intensité, durée</u>	51

Chapitre II : Analyse et Interprétation des Données

<u>Introduction</u> :.....	54
<u>I.1. Analyse des noms simples (sans affixes)</u> :.....	54
<u>.1.1 les noms bis syllabiques (qui portent la marque du genre)</u>	54
1.1. les paramètres prosodiques qui interviennent.....	55
1. Seuil différentielle de perception de fréquence fondamentale.....	55
2. Seuil différentielle de perception d'intensité (Intervention d'intensité) :.....	58
3. Seuil différentielle de perception de durée (Intervention de la durée) :.....	59
Conclusion :	61
<u>1.2 les noms trisyllabiques</u>	62
<u>2.1 les paramètres prosodiques qui interviennent</u>	62
1. Le seuil différentiel de perception de la fréquence :	62
2. Le seuil différentiel de perception l'intensité :.....	67
3. Le seuil différentiel de perception de durée :.....	67
Conclusion :.....	68
<u>I.2. Analyse des noms avec l'affixe du pluriel (-en / - in)</u>	69
<u>2.1 Les noms bisyllabes et Les paramètres prosodiques qui interviennent</u>	69
1.1. <u>Le seuil différentiel de perception de fréquence fondamentale</u> :.....	69
<u>2.2 les noms trisyllabes</u>	74

1.2 <u>Le seuil différentiel de perception d'intensité</u> :.....	78
1.3. <u>Le seuil différentiel de perception de durée</u> :.....	78
Conclusion :.....	79

CHAPITRE III

III.1 Analyse des nominaux avec affixe du déictique: « -agi, -inna, -nni ».....

1.1 Les noms trisyllabes :80

1.1. Les paramètres prosodiques qui interviennent dans l'identification de l'accent : ...80

1. le seuil différentiel de perception de la fréquence fondamentale_.....80

- l'accent tombe sur la 1^{ère} syllabe.....82

1.2 les noms bi-syllabes avec l'affixe du déictique :90

2.1 Le seuil différentiel de perception de la fréquence fondamentale.....90

- L'accentuation sur la 1^{ère} syllabe.....90

2.2 Le seuil différentiel de perception de l'intensité :.....90

- l'accentuation sur la 2^{ème} syllabe.....90

- l'intensité indique un accent sur l'avant-dernière syllabe.....94

2.3 Le seuil différentiel de perception de durée :.....96

2.4 Les facteurs Co-intrinsèques :.....97

1.3 Le cas des monosyllabe, le nom « ul ».....98

Conclusion.....99

CHAPITRE IV

IV. Analyse des nominaux avec affixe du possessif « iw, nwen, nsen, nsent, nkent »

1. Analyse des noms bis syllabiques :.....100

1.1 Seuil différentiel de perception de fréquence fondamentale :.....100

- a- L'accentuation sur la 2^{ème} syllabe (fréquence fondamentale)100

- b- Les nominaux affixées sur la deuxième syllabe :.....

1.2 Seuil différentiel de perception de l'intensité :.....	109
a- l'accentuation sur l'avant-dernière syllabe :.....	110
1.3 Seuil différentiel de perception de durée :.....	112
.2 <u>Analyse des noms trisyllabes</u> :	114
2.1 Seuil différentiel de perception de fréquence.....	114
a- Accentuation sur la syllabe initiale	114
2.2 Seuil différentiel de perception d'intensité:.....	119
2.3- Seuil différentiel de perception de durée :.....	120
.3 <u>le cas des monosyllabes</u> :	121
Conclusion.....	121
<u>Conclusion générale:</u>	123
<u>Bibliographie:</u>	129
<u>Résumé en français</u>	133
<u>Résumé en kabyle.</u>	139
Lexique	141
<u>Les Annexes :</u>	
I- Inventaire des nominaux	143
II- <u>Présentation des schémas graphiques</u> :	212
II.1. Les schémas des mots simples :.....	204
II.2. Les noms avec l'affixe possessif	256
II.3. Les noms avec affixe du déictique : (nni, -inna, -agi)	301
Tableau d'abréviation	329

Introduction générale

Introduction

Le domaine de la prosodie est considéré comme le parent pauvre des études de linguistique berbère, les recherches qui concernent les données de la substance prosodique berbère surtout le parler kabyle sont de l'exception, la bibliographie est des plus réduites en ce domaine qui reste très mal connu de la linguistique berbère, vue par sa complexité au niveau acoustique et aussi par rapport à la variation régionale qui présente probablement de sérieuses divergences individuelle.

Il est temps de jeter la lumière sur les faits prosodiques, surtout celui de l'accentuation kabyle, bien spécifiquement l'accentuation nominale amalgamée par les différents affixes facultatifs du nom (*déictiques et possessifs*) en passons par les affixes obligatoires (*le genre, le nombre*).

Le kabyle est en effet caractérisé par la richesse, la flexibilité et la souplesse de ses morphèmes affixes du nom (facultatifs, obligatoire), pour ce travail nous intéressons à l'influence qu'exercent l'ajoute de ses affixes sur la place de l'accent du nom, et de vérifier si l'accent est susceptible de connaître des déplacements en fonction du jeu des clitique, où la structure syllabique du syntagme nominale peut connaître ainsi de grandes variations par le fait de ces clitiques.

En effet, l'accent est prédictible en fonction des critères phonologiques (position et/ou structure syllabiques) et la place de l'accent dépend aussi des facteurs morpho-syntaxiques (garde) liées aux différents affixes amalgamées au nom, chaque changements morphologique est accompagnées par un changement des phénomènes prosodiques ce qui rend du système accentuelle propre à un parler données.

En effet, En kabyle, il y a des auteurs comme WILLMS A, Naima louali, et CHAKER Salem parmi ces linguistes berbérissants qui ont tenté de noter l'accent de mot, qui reste le pionnier des études berbères portant sur la prosodie en général. Il a fait appel au données prosodiques afin d'expliquer certains faits phonologiques et syntaxiques.

Cependant, ce ne sont que des repères provisoires et des hypothèses qui doivent être vérifiés s'il elle est valable pour d'autre parler kabyle, cela ce fait par des

analyses acoustiques faisant intervenir des données expérimentales mais ce point qui est « l'influence des affixes facultatif du nom 'possessifs et déictiques' sur la place de l'accent) reste à confirmer et les sondages instrumentaux devront être poursuivis sur ce plan » dit par CHAKER S lui même ¹.

Dans ce travail nous nous limitons à l'influence des affixes sur la position de l'accent du nom du parler kabyle, pour essayer de vérifier l'hypothèse de S.CHAKER concernant l'influence des affixes facultatifs du nom (possessif et déictique) sur la position de l'accent en kabyle.

La question principale que nous soulevons dans ce sujet est de savoir, dans le cas des affixes facultatifs « possessifs et déictiques » s'ils influencent ou pas sur la place de l'accent dans le parler kabyle (le parler de Tizi-Ouzou), nous éclaircirons aussi s'ils fonctionnent comme les affixes obligatoires (le genre, le nombre), c'est-à-dire qu'ils forment aussi avec le noyau nominale une seule unité accentuelle dans laquelle la mise en relief portera toujours sur l'avant-dernière syllabe¹ :

‘argaz	ar’gaz-is	arga’z-agi	arga’z-ihin
Homme	homme-son	homme-ci	homme-là

Le Pr S CHAKER affirme que ; « l'immense majorité des nominaux (isolé) sont des paroxytons : **l'accent porte très régulièrement sur l'avant-dernière syllabe**. Et celle-ci se trouve, être la syllabe initiale (a/ta) dans les très nombreux mots bi syllabiques, dans les trisyllabiques l'accent **sera normalement situé sur la syllabe médiane**»², et qu'il n'est pas possible de déterminer, que l'ajoute des affixes facultatifs du nom (possessif et déictique) influence plus sur la place de l'accent du mot mais ils fonctionnent comme des affixes obligatoire (genre, nombre, et l'état).

Comme support d'analyse, notre corpus³ sera constitué de deux grandes parties :

Dans la première partie, nous avons dégagé l'inventaire des valeurs moyennes des paramètres prosodiques tels que ; la fréquence fondamentale, l'intensité, la durée, comme nous avons aussi souligné toutes les syllabes accentuées pour chacun des noms, d'une autre part ; nous avons données place aux différents schémas graphique

¹ CHAKER SALEM. Manuel de linguistique berbère ; syntaxe et diachronie, Ed, ENAG. Alger. P.101.

² CHAKER SALEM. op.cit.

³ La présentation du corpus en détails est donnée en annexes « le corpus ».

des nominaux.

Afin d'apporter des éléments de réponse à notre problématique et aux questions que nous avons soulevées, nous avons réparti notre travail en deux parties ;

La première partie sera consacrée aux éléments théoriques et méthodologiques ; le premier chapitre de cette partie, regroupe d'une part, les différentes définitions clés qui constitueront la trame théorique des parties pratiques, qui consistent en les préliminaires prosodiques (l'accent, la fréquence fondamentale, l'intensité, la durée...) les préliminaires syntaxiques relatifs aux structures syntaxiques des affixes facultatifs du nom (possessifs et déictiques) et les différentes théories de l'accent. Nous adaptons pour l'analyse les stratégies (acoustique, perceptive) et les stratégies de transcription étudiées en détails dans le modèle de ROSSI M et AL.1981).

Nous avons aussi utilisé le modèle de PHELIP MARTIN (approche prépositionnelle, 'quantitative'), une théorie qui repose sur la segmentation syllabique (le nombre de syllabes) qui sont congruentes à la syntaxe, et que chaque phrase peut être segmentée de façon différente, un modèle qui nous a tellement aidées pour le regroupement sélectif des unités intonatives minimales dans notre analyse.

D'une autre part, le deuxième chapitre, nous l'articulons autour des travaux faits antérieurement sur l'accent en berbère tels que les travaux de Salem Chaker et Naima Louali.

Tout au long du troisième chapitre, nous exposons les outils méthodologiques sur la base desquels nous menons notre étude à savoir le corpus et la méthode d'analyse.

Dans la deuxième partie, nous traiterons, dans des chapitres à part, l'interprétation des résultats de l'analyse expérimentale.

Dans le 1^{er} chapitre, nous présentons les résultats expérimentaux qui concernent notre corpus, la présentation des pourcentages de la collecte des données

Le deuxième chapitre est réservé à l'analyse des noms simples (sans affixes), puis le troisième chapitre qui analyse les nominaux avec affixe du déictique : « -agi, -inna, -nni.

Quant au dernier chapitre ; nous analysons les nominaux avec affixe du possessif

« iw, nwen, nsen, nsent, nkent ».

Cette partie nous permettra d'éclaircir l'influence qu'exercent les affixes facultatifs du nom (« possessifs » et « déictiques ») sur la place de l'accent en kabyle.

Il convient aussi d'insister sur le fait qu'il est presque certain, qu'au sien même de la Kabylie, il existe d'importantes variations régionales sur le plan prosodique, où chaque région présente probablement de sérieuses divergences par rapport au modèle générale auquel nous aboutissons.

En fin de ce travail, nous avons réservé une place à la bibliographie et aux annexes, qui englobe les tableaux d'inventaire des différentes paramètres prosodiques de 300 nominaux (sans et avec affixe), les 300 schémas graphiques pour chaque nom sont mis à la fin du mémoire.

Première partie

Chapitre I

Cadre théorique

Première partie: Considération d'ordre Théoriques et Méthodologiques

Cette première partie regroupe d'une part ; le premier chapitre consiste la trame théorique de notre recherche, et l'autre est réservé pour la méthodologie du travail.

Chapitre I

I. Support théorique

Le but de ce chapitre est dans un premier temps exposer la problématique qui à motivé notre recherche et dans un deuxième temps définir quelques concepts auxquels nous allons faire à la cour de cette étude, puis nous allons faire appel aux différentes approches prosodiques faite sur l'accent.

Nous finirons ce chapitre par une conclusion dans laquelle nous noterons ce que nous retiendrons des deux notions essentiel l'accent et l'affixe facultatif du nom.

I.1. Présentation du sujet

Dans ce travail nous limitons au domaine du kabyle. Jetons quelques lumières sur un domaine qui reste très mal connu de la linguistique berbère, par le fait de variations géographiques très complexe, nous essayons d'ouvrir sans doute des perspectives nouvelles pour la compréhension de phénomènes phonétiques et syntaxiques encore trop compliqués, concernant l'accentuation nominale en kabyle et ses affixes facultatifs.

Nous essayons d'étudié tous les points et tous les types de mots avec les différentes types de syllabes (*monosyllabiques, bi syllabiques, trisyllabiques*).

Ce qui nous intéresse dans ce travail c'est de voir si les affixes facultatifs (possessifs, Déictiques) du nom influencent sur la position de l'accent en kabyle. Nous traitons les différents cas de son apparition dans des unités nominales affixées et non affixées,

Dans cette étude, nous avons entre les mains les paramètres acoustiques (perceptifs) la durée (l'allongement et pause), la fréquence fondamentale (la mélodie) et l'intensité (la sonie), et nous considérons qu'ils jouent un rôle très important et distinctif dans certains types d'unités nominales affixés et non affixés.

Chapitre I : Phase Théorique

Nous articulons ce travail sur deux grandes parties, et chaque une portent de différents chapitres théoriques et méthodologiques, et une partie réservée à l'analyse, nous exposons les données expérimentales de notre analyse sous forme des schémas imprimés sous spectrogramme.

I.2. Objectif du travail

Dans ce travail nous limitons à l'influence des affixes facultatifs des noms sur la position de l'accent.

Notre objectif est la vérification de la position de S.CHAKER lui qui avance que : *« l'accentuation des nominaux sur l'avant-dernière syllabe et que l'ajoute de l'afixe facultatif semble ne pas influencer sur la place de l'accent, ce point reste à confirmer par des sondages instrumentaux complémentaire »* il signale que se ne sont qu'une hypothèse qui doit être traité sur d'autre parlars kabyle tel que celui de Tizi-Ouzou.

Du fait que le berbère est caractérisé par la richesse de son inventaire des morphèmes affixes du nom, ou la structure syllabique des unités nominales connaît ainsi de grandes variations acoustiques qui affectent une différence de la position de l'accent, on à intérêt d'examiner tous les phénomènes prosodiques qui interviennent.

Nous essayons de savoir si la position et le déplacement de l'accent de mot sont affectés par des facteurs liés à la prosodie et les données expérimentales, ou bien aux facteurs externes liés aux différentes affixes ajoutés aux unités nominales.

I.3. Cadre descriptif du travail

Nous devons insérer notre travail dans un cadre théorique ayant un cadre descriptif constitué par l'ensemble des définitions et concepts dictés par les tenants de l'approche théorique, afin de répondre à notre problématique.

Nous devons pour l'analyse prosodique choisir parmi les différentes approches d'analyses de l'accent et pour la présentation des unités linguistiques des énoncées nous devons choisir un modèle syntaxique et phonétique pour la définition de certains concepts.

Chapitre I : Phase Théorique

I.4 Définition des concepts clés

I.4.1. Définition des paramètres acoustiques (prosodiques) : Les différents niveaux prosodiques (le cas du groupe accentuelle)

Avant de commencer notre analyse nous devons faire place à quelques concepts :

1.1 Définition de l'accent

Cette notion pour J.DUBOIS, « *est un phénomène prosodique (ou suprasegmentaux) on ne saurait aborder l'accent sans reconnaître la notion de syllabe, l'accent apparaît comme la mise en relief d'une syllabe dans une unité (morphème, mot, syntagme), il correspond à une augmentation physique de longueur, d'intensité, et éventuellement de hauteur, la place de l'accent est déterminée en fonction de facteurs morphologiques ou sémantiques (il a une fonction distinctive et culminative)* » (Dubois, 1994)¹.

Par ailleurs GUERMAN G, écrit que « *l'accent est un fait prosodique qui permet la délimitation des syllabes entre elles, plusieurs facteurs concourent à l'accentuation de la syllabe comme des segmentations de l'énergie de la durée et de la fréquence des facteurs diffèrent d'une langue à une autre par leur importance exerçons plusieurs fonctions* »².

L'accent est la mise en relief d'une syllabe par rapport aux autres syllabes, les sons d'une syllabe accentuée sont articulés avec plus de force par rapport aux autres elles sont par conséquent plus sonores (plus audibles).

1.2 Distinction entre l'accentuation et rythme

Dans toutes les langues, le rythme et l'accent entretiennent des relations étroites, l'accent est considéré à juste titre comme un intégrateur rythmique essentiel.

La notion du rythme est selon ROSSI MARIO cité par ANNE LACHERET-DU JOUR et BEAUGNDRE FREDERIC considéré, « *comme un paramètre lié à l'équilibre de symétrie, de disposition, de cadence, de proportion et de figure (le mètre, le rythme suppose une*

¹- DUBOIS J, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Ed, LAROUSSE, paris, 1994. P.03.

²- GUERMAN GLAUD et RAYMON LEBLANC, Introduction à la linguistique générale : La phonologie, Ed, les presses de l'université de Montera le, 1981. P.48.

Chapitre I : Phase Théorique

structure répétitive et la proximité dans le temps de ses structures proportionnelles) »³.

Le rythme correspond donc à l'organisation temporelle du mouvement, il s'agit aussi d'une organisation textuelle de forme et de durée, le rythme est vu comme une activité du discours. L'activité rythmique est considérée comme étant un phénomène de parole et non de langue.

Si les éléments accentuels sont des éléments rythmiques produits par un locuteur et perçue par un auditeur, les opérations de construction rythmique ne sont pas nécessairement aux deux niveaux de traitement, la différence entre le rythme produit réalité objective et le rythme perçue réalité subjective selon les dire de ROSSI M.

Pour ANNE LACHERET-DU JOUR et FREDERIQUE BEAUGNDRE, « *Il n'y a pas toujours d'égalité entre les syllabes accentuées et les non accentués puisqu'elles s'allongent progressivement à mesure qu'on s'approche de la syllabe accentuée, d'autres phénomènes tel que le débit d'un locuteur ou la longueur des énoncées influent également sur la variation de durée, et ses variations influent sur la construction rythmique* »⁴.

Le rythme n'est pas seulement l'accentuelle, elle concerne aussi les atones (syllabes non accentuée) qui possèdent une durée non marquée relativement stable ; cette durée représente la durée de référence dans une structuration rythmique.

1.3 Fonction de l'accent

1. La fonction Démarcative : ou la syllabe accentuée signale toujours un début d'un nouveau mots ou syntagme.

2. La fonction Distinctive : où la syllabe sert à distinguer deux significations.

L'accent caractérise une suite de phonèmes non pas seulement un seul phonème, cette mise en relief peuvent se faire à l'aide de l'intensité sonore (La force expiratoire) ce qu'on appel accent d'intensité ou accent dynamique.

³ -ANNE LACHERET-DU JOUR et FREDERIQUE BEAUGNDRE, La prosodie du français, préface de MARIO ROSSI, Ed, CNRS, paris, 1999. P. 34.

⁴ -ANNE LACHERET-DU JOUR et FREDERIQUE BEAUGNDRE, Op. Cité. P. 33.

Chapitre I : Phase Théorique

Selon MALEMBERG BERTIL, « *La syllabe accentué contient les sons les plus articulés avec plus de force qui sont plus sonore plus audible que les autres si la mise en relief de certains syllabes de la phrase se fait à l'aide de la mélodie on parle alors d'accent musicale ou d'intensité* »⁵.

1.4 Type d'accent

4.1 L'accent d'intensité

« *Les syllabes de cet accent ne sont pas prononcées avec la même intensité, le fait qui rend certaines syllabes faibles qui sont appeler des atones inaccentué, et certains autres sont plus fortes que les précédentes sont les syllabes accentuées* »⁶.

L'accent est fixé par des règles extérieur, car si l'accent change le sens du mot prononcé dans ce cas la place de l'accent joue un rôle linguistique est un phénomène phonétique qui porte de signification différentes qui se fait par une volonté individuel afin d'exprimé un autre sens dans un autre contexte.

4.2 L'accent musical (mélodique)

En évoquant l'accent musicale MALEMBERG BERTIL, écrit ce qui suit « *C'est la mélodie qui est signifiante et c'est à elle de s'exprimer les différentes sentiments et états psychiques ; satisfaction, mépris, haine...* »⁷.

Si l'accent expiratoire consiste des variations sonores, l'accent mélodique implique des variations de hauteur du ton laryngien (de la fréquence des vibrations des cordes vocales) c'est intéressant de bien motionné que la différence de hauteur est due en grande partie à des caractéristiques individuelles qui se diffèrent d'un individu à l'autre, ce qui intéresse le linguiste est la hauteur relative du point de vue linguistique et surtout la variation de hauteur et les intervalles.

On parle de l'accent lorsque certaines parties d'une chaîne de son peuvent être mises en relief aux dépend des autres.

⁵- MALEMBERG BERTIL, La phonétique « que sais-je », Ed, presses de l'université de France, paris, 1954. Pp. 91-92.

⁶ - MALEMBERG BERTIL, OP. Cité. Pp. 91-94

⁷ - MALEMBERG B, OP. Cité. , Paris, P. 90.

Chapitre I : Phase Théorique

4.3 Le groupe accentuel (l'accent démarcatif)

L'accent tombe sur la dernière syllabe du mot ou du syntagme, ce mot ou syntagme est appelé groupe accentuel ou groupe rythmique, ce type d'accent a une fonction démarcative, il est caractérisé par l'allongement de la durée de l'élément accentué.

4.4 L'accent d'insistance (a valeur didactique)

Il assure la mise en relief d'une unité par rapport aux autres, dans le cas du français il frappe la 1^{ère} syllabe du mot ou du syntagme et il est caractérisé par une variation de hauteur précédée par un coup de glotte.

4.5 L'accent d'insistance (a valeur expressive)

L'accent d'insistance expressif /émotionnel est noté par deux strophes (‘’) il est marqué par l'allongement de la tenue de la consonne qui entame une variation de hauteur de la voyelle suivant.

4.6 L'accent contrastif

Il souligne le choix d'une unité par rapport aux autres, il est caractérisé par une variation de hauteur par rapport au reste.

1.5 Les différents types d'accent sur le plan structural

5.1 Accent primaire (accent de mot ou accent de groupe)

Cet accent est marqué par deux paramètres acoustiques essentiels qui sont ; un allongement de durée significative, suivi par une montée de la fréquence fondamentale.

Selon les travaux ANNE LACHERET-DU JOUR et FREDERIQUE BEAUGNDRE, « L'accent intervient de façon active dans l'identification et la démarcation de mot, l'accent primaire en français est un accent de groupe, il a une fonction démarcative associée à une fonction de repérage des constituants syntaxiques, il organise le continuum sonore, segmente la chaîne parlée en unités prosodiques en vertu d'un jeu de contraintes syntaxiques et

Chapitre I : Phase Théorique

rythmiques »⁸.

5.2 L'accent secondaire

Cet accent est caractérisée par deux paramètres acoustiques utilisés afin de les réalisée ; sont l'intensité et la fréquence fondamentale⁹.

I.6. Les grands phénomènes qui influencent sur les niveaux prosodiques

1. La syllabe

Ce qu'on appel syllabe la structure fondamentale qui est à la base de toute regroupement de phonèmes dans la chaîne parlé traditionnellement consonne et voyelle.

Une syllabe peut être ouverte, commençant par une consonne et se terminent par une voyelle (CV), comme elle peut être fermé, commençant par une voyelle et se terminent par une consonne (VC).

Le principe de la structure syllabique se fond sur le contraste de trait successifs à l'intérieur de la syllabe, une partie de la syllabe, appelé centre ou noyau, prédomine par rapport aux autres, les phonèmes qui la composent on les appelle phonèmes centraux (phonème syllabique, ou syllabâmes), les phonèmes vocaliques sont des syllabâmes et les consonnes des syllabèmes.

« Le noyau de la syllabe contient deux ou plusieurs phonèmes, dont l'un appelé sommet de la syllabe est élevée par rapport aux autres au moyen de contraste compacte (VC) ou non compacte, les consonnes précédente du centre de la syllabe sont dite explosive ou descendante, parmi les consonnes au bord de syllabe, les plus audibles sont les consonnes les plus proche du centre de la syllabe »¹⁰.

La syllabe est une suite d'une ou plusieurs consonnes gravitant autour d'une voyelle, du fait une voyelle peut à elle seule tenir lieu de syllabe, et la syllabe peut être ouverte (la voyelle est précédée d'une ou plusieurs consonnes ; la voyelle peut être suivie d'une ou plusieurs consonnes alors la syllabe est fermée.

⁸ - ANNE LACHERET-DU JOUR et FREDERIQUE BEAUGNDRE, OP. Cité. Pp. 41-42.

⁹ - ANNE LACHERET-DU JOUR et FREDERIQUE BEAUGNDRE, OP. Cité. Pp. 43-44.

¹⁰ - DUBOIS J, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Ed, LAROUSSE, paris, 1994. P. 459.

Chapitre I : Phase Théorique

2. Découpage syllabique des énoncés

Certains linguistes n'attribuent à la syllabe qu'une existence psychologique et phonologique, d'autre au contraire, attribuent à la syllabe une existence phonétique définie par certaines caractéristiques articulatoires et acoustiques.

Et dans notre analyse, nous avons pris la syllabe comme unité d'analyse et nous avons effectué le découpage des énoncés en syllabes à base des variations des fréquences fondamentales sur le spectrogramme.

3. Les types et le nombre de syllabe

Le locuteur tend à équilibrer le nombre de syllabes à chaque niveau dans la phrase.

J.VAISSIERE signale que « *seul deux rang de syllabes apparaissent importante en français, la première et la dernière syllabe du mot, et c'est dans ses positions que la fréquence fondamentale pertinente peuvent avoir des mouvements rapide, on les comparant aux syllabes médiane* »¹¹.

4. La syllabe du point de vue acoustique

Une syllabe sera obligatoirement constituée d'un son d'intensité forte, voyelle sonnante, voir consonne et le plus souvent de deux ou plusieurs sons d'intensité faible, le critère de l'intensité nous permet d'envisager une chaîne parlée comme une courbe constitué de sommet « *sons d'intensité maximale* » et de creux « *sons d'intensité minimale* »¹².

Pour JESPERSON « les productions vocales se regroupent autour de l'élément le plus audible, qui est en règle générale une voyelle comme il peut être aussi une consonne sonnante.

Il a fait aussi un classement d'audibilité des sons en allant des moins au plus sonore.

- La syllabe est délimitée par les sons où bruit ayants des intensités minima, le sommet syllabique est présenté par le son ayant une intensité minimale.

En revanche c'est bien cette règle qu'on va appliquer dans le découpage des énoncés en

¹¹ - VAISSIERE J, Cité par LACHERET DUJOUR et BEAUGENRE F, La prosodie du français, Ed, CNRS, paris, 1999. P.206.

¹² - Le collectif, Initiation à la phonétique, Ed, SEUIL, paris, 1997. P. 122.

Chapitre I : Phase Théorique

syllabe.

5. Le débit

Le débit est un phénomène qui influence d'une manière ou d'une autre le découpage d'une phrase, en niveaux prosodique, en débit s'accélèrent leurs alternances de la fréquence fondamentale, tendent à s'estomper et « on avale les mots »¹³.

6. La durée

La durée d'un son est son extension dans le temps, tous les sons du Langage à l'exception des occlusives peuvent durer autant que le permet le souffle.

Une durée qui est mesurable instrumentalement pour chaque son concret dont la moyenne donne la durée d'un phonème, ce dernier qui dépend de la vitesse du débit, de la longueur du groupe prononcé (*plus le groupe est long plus les phonèmes sont brefs de ses qualités phonétiques propres*)¹⁴.

La durée de la voyelle tient à plusieurs facteurs qui sont le contexte de son apparition par rapport au groupe rythmique, la nature des phonèmes avoisinants, l'évolution de certaines productions « *longue/brève* »

La durée est liée au timbre, deux voyelles de forme identique ont un timbre différent si leur durée est différente.

La durée d'une voyelle (le noyau) est en relation avec l'accent, la syllabe la plus longue que les syllabes voisines est étendue comme syllabe accentuée, la place de l'accent est dite « *accent d'intensité* » qu'il dépend de la longueur de la syllabe non seulement de son intensité.

Les différences de durée consonantique peuvent également avoir une valeur phonologique dans certaines langues sont souvent coïncidées en deux, par la frontière syllabique ou « *double* » sont dites « *des géménées* ».

La durée a un rôle phonologique très restreint en français moderne « il a dit »/ « il l'a dit ».

¹³- VAISSIERE J, Langue, prosodie, syntaxe « traitement automatique des langues », Ed, In ATLALA. Vol 38, P. 01.

¹⁴ - DUBOIS J, OP, Cité. P. 161.

Chapitre I : Phase Théorique

1.7 Extraction des paramètres prosodiques

7.1 Unité d'analyse

Nous avons retenu dans notre analyse la syllabe comme unité porteuse de la prosodie. « *La syllabe est l'unité perceptive de base* » ALLESSANDRO et MERTENS, cité par CHAMPIONE¹⁵.

7.2 Détection de la fréquence fondamentale

Il y a des variations de la fréquence fondamentale qui correspondent à la fréquence laryngienne produite par les cordes vocales, Les valeurs de la fréquence fondamentale sont détectées sur des parties voisées de la syllabe à savoir le noyau de la syllabe qui est la voyelle. Ses localisations correspondent à des parties plus stables du signal.

Afin de réaliser le traitement prosodique, on opère une segmentation de l'énoncé en partant de l'unité linguistique la plus grande qui est la phrase pour descendre jusqu'au niveau de la plus petite unité intonative : la syllabe, bien que ses règles concernent essentiellement les voyelles, puisque les consonnes n'interviennent pas dans la perception du message mélodique DESCOUT.R¹⁶.

Selon J.DUBOIS, « *la fréquence d'un son est le nombre de cycles accomplis par une unité de temps, elle se calcule en cycle par seconde ou l'hertz (Hz)* »¹⁷.

La fréquence de la vibration d'un corps dépend de ses qualités spécifiques ; s'il s'agit d'une cavité, de son volume, de sa forme, de la grandeur de l'ouverture par rapport au volume, elle est la principale au niveau des cordes vocales, la fréquence fondamentale est la hauteur de la voix qui peut être grave ou aigu, qui possède des harmoniques qui donne naissance à un son complexe.

¹⁵ -EMERIT A, Cours de phonétique acoustique, Ed, S.N.E.D, Alger, 1997. P. 76.

¹⁶- DESCOUT.R, Technique de la synthèse de la parole, Ed, CENT, Paris, 1982, P. 118.

¹⁷-DUBOIS J, OP, Cité. P. 211

Chapitre I : Phase Théorique

7.3 L'intensité

C'est la dépense d'énergie variable, c'est la l'amplitude qui reste la même en prononçant les voyelles. Cela dépend des facteurs linguistiques tels que le contexte et des facteurs extralinguistiques.

L'intensité est liée à l'ensemble des variations des cordes vocales « *l'intensité mesure ce qu'on appelle volume dans le langage courant, elle est une algorithmique de l'énergie du signal* »¹⁸.

Il est mesurée en décibel (db) et la perception de l'intensité est liée aux variations des fréquences fondamentales, elle reste le point le plus négligé pour les chercheurs soit par les recherches phonétique soit pour étudier l'accent ou l'intonation et cela pour des raisons qui restent contradictoires comme le signale ROSSI et AL¹⁹.

I.4.2 Définition des paramètres syntaxiques

2.1. Modalités périphériques du nom

C'est les modalités qui peuvent être affixées au nom, généralement elles sont suffixées, il s'agit précisément de : modalités locatives ; modalités d'altérité ; modalités personnelles.

1.1 Modalités locatives

Ce sont des démonstratifs affixes (adjectifs démonstratifs affixes). La majorité des berbérissants distinguent entre :

- modalités de proximité : proche du locuteur / auditeur ;
- modalité d'éloignement : loin des deux ;
- modalité d'absence ou d'évocation.

Ces dernières sont toujours préfixées au nominal qu'elles déterminent, chacune possède une forme réduite, plus une autre étoffée.

¹⁸- ROSSI.M, L'intonation, le système du français : description et modélisation, Ed. OPHRYS, paris, 1999, Pp. 206-207.

¹⁹ - ROSSI et AL, op.cit. p46.

Chapitre I : Phase Théorique

1. Les déictiques de proximité

Comme nous venons de les définir, c'est la présentation de quelque chose proche des deux interlocuteurs.

Les déictiques du parler kabyle (Tizi-Ouzou)

- **la forme réduite** : elle est invariable. « *Argaz-a* » « ce garçon-ci »

Singe masc. : *aqcic-agi* « ce garçon-ci » → singe fém. : *taqcict-agi* « cette fille-ci ».

Pl masc. : *arrac-agi* « ces garçons-ci » → pl. fém. : *tiqcicin-agi* « ces filles-ci ».

- **la forme étoffée** : elle est invariable.

Singe fém. : *tamttut-agini* → Singe masc. : *argaz-agini*

Pl. fém. : *tulawin-agini* → Pl masc. : *irgazen-agini*

Après un déterminé à finale vocalique, les déictiques de proximité, que se soit réduit ou étoffé commencent par la semi-voyelle « y » qui assure la rupture :

Lqaæa-yagi / yagini « ce sol-ci ».

2. Les déictiques d'éloignement

Présentation d'une chose (animée-inanimée) loin des deux interlocuteurs :

Les déictiques du parler kabyle (Tizi-Ouzou) : « *ihin* » - « *inna* » les deux sont invariables :

Singe masc. : *Acebhan-ihin / inna* « ce beau-là »

Singe fém. : *tacebhant-ihin / inna* « cette belle-là »

Pl masc. : *Icebhanen-ihin / inna* « ces beaux-là »

Pl fém. : *ticebhanin-ihin / inna* « ces belles-là ».

Après un déterminé à finale vocalique, la semi-voyelle « y » assure la rupture comme c'est le cas dans : *tala-inna* « cette fontaine là-bas ».

Le « nn » du déictique « *inna* » est celui de la particule d'orientation spatiale « nn » exprimant l'éloignement.

Chapitre I : Phase Théorique

3. Déictiques d'absence

Cette sous-catégorie de déictiques évoque quelque chose ou quelqu'un que le locuteur voulait en parler à l'auditeur et que ce dernier a une idée de cette chose-là. Comme elle peut représenter quelque chose ou quelqu'un qui se trouve auprès de l'auditeur assez loin de son locuteur.

A l'instar des autres déictiques, celui d'évocation ne relève pas de similitude entre les deux parlars en question. En voici des exemples qui témoignent cette divergence.

Les déictiques du parler kabyle

La seule forme qui représente ce déictique, est « nni ». Elle est invariable selon le genre et le nombre :

Sing masc. : *Aeeqqa-nni* « le grain en question ou dont on parle »

Sing fém. : *taeeqqayt-nni* « la graine en question »

Pl masc. : *Ieeqqayen-nni* « les grains en question »

Pl fém. : *tieeqqayin-nni* « les graines en question ».

1.2. Les modalités personnelles (les affixes possessifs)

Ce sont des compléments affixes du nom qui expriment la possession d'une chose. A l'instar de tous les parlars kabyles, en voici un inventaire des compléments affixes de nom :

1^{ère} per. : Masc. : *iw / inu* → *argaz-iw / inu* « mon mari »

Fém. : *iw / inu* → *argaz-iw / inu* « mon mari

1. Singulier 2^{ème} per. : Masc. : *ik / inek* → *argaz-ik / inek* « ton mari »

fém. : *im / inem* → *argaz-im / inem* « ton mari »

3^{ème} per. : Masc. : *is / ines* → *argaz-is / ines* « Son Mari »

fém. : *is / ines* → *argaz-is / ines* « Son Mari »

1^{ère} per. : masc. : *nney* → *argaz-nney* « notre mari »

fém. : *nnteγ* → *argaz-nnteγ* « notre mari

Chapitre I : Phase Théorique

2. **Pluriel** 2^{ème} per. : masc. : *nnwen / nnun* → *argaz-nwen / nnun*

« Votre mari »

Fém. : *nkumt* → *argaz-nkumt* « votre mari »

3^{ème} per. : Masc. : *nse*n → *argaz-nse*n « leur mari »

Fém. : *nse*nt → *argaz-nse*nt « leur mari »

I.4.3 Les différentes théories et les travaux faits sur l'accent en générale

Même si le champ de l'accent a fait l'objet de plusieurs recherches, il y'a peut d'études qui sont menée sur l'influence des affixes facultatifs du nom sur la position de l'accent en kabyle (berbère).

En outre, pour les différentes théories qui existe dans la prosodie française on à adapté pour cette analyse ses modèles comme cadre de référence :

.1 La théorie morphologique et acoustiques des données et interprétation syntaxique, d'après les travaux de l'école d'Aix-en-Provence (ROSSI et ALL 1981)

On a pris cette approche comme modèle d'analyse phonétique dans ce travail, celle qui constitue **des stratégies d'analyse acoustique, perceptive**, par contours et par traits, utilisée à l'institut de phonétique d'Aix-en-Provence qui repose sur deux analyses complémentaires : une analyse acoustique, qui précise la nature phonétique des contours recensés (*fréquence fondamentale, durée, pauses, débit.*), et une validation perceptive des données²⁰.

Les travaux sur la prosodie réalisé à l'Aix-en-Provence, par ROSSI et ALL et son équipe reposent sur deux analyses complémentaire; celles qu'on à préféré comme méthode à suivre dans ce travail:

1. **Une analyse acoustique**

2. **Une vérification (validation) perspective des données**

²⁰- ANNE LACHERET-DU JOUR et FREDERIQUE BEAUGNDRE, OP. Cité. Pp. 104-105.

Chapitre I : Phase Théorique

Avant de passer à la validation perspective des données, il faut des l'abord procéder à la stylisation manuelle qui permet la simplification de courbe intonative qui s'articule autour de trois points selon ses auteurs :

-1- les valeurs qui sont liée aux caractéristiques intrinsèques des voyelles

(Fréquence fondamentale, durée, intensité) qui sont modifié et normalisé par rapport à la voyelle.

-2- les valeurs (ou variation de valeur) due aux caractéristiques Co-intrinsèques des voyelles sont aussi normalisé

-3- un ensemble de seuils psycho acoustique qui est définie sur la perception des glissandos²¹.

Dans l'interprétation des mesures, nous n'avons pas tenir compte d'un certain nombre de facteurs fort complexe : courbe de déclinaison mélodique, facteurs intrinsèques (en dehors de l'intensité spécifiques des voyelles) et Co-intrinsèque

D'après les travaux de cette école « *L'utilisation d'une échelle logarithmique, qui correspond à la réalité perspective (intervalle mélodique qui s'accroît lorsque l'on monte en fréquence* »²².

2. La théorie morphologique (syntaxique) de l'accentuation proposée par Philippe Martin (1980 b)

Cette théorie est vue comme une remise en cause radicale de la fonction morphologique associé à l'accent tonique en français.

Une théorie qui est fondé sur l'analyse prépositionnelle de la glossématique utilisé dans son modèle intonatif, il propose de dégager une série de corrélation entre les relations syntaxique-sémantique et le caractère accentuel des unités, cette méthode repose sur deux paramètres essentiels :

- ❖ L'observation des relations syntaxiques simple et complexe.

²¹ - ROSSI M, La perception des glissandos dans les contours prosodiques, In *phonética*, N 35, 1978. Pp.

²² - ANNE LACHERET-DU JOUR et FREDERIQUE BEAUGNDRE., OP, Cité P. 94.

Chapitre I : Phase Théorique

Ce modèle est caractérisé par plusieurs niveaux prosodiques qui varient avec la longueur de la phrase de la phrase, il parle de l'unité accentuelle dans les différents cas de son apparition soit dans l'unité simple ou complexe.

Il a étudié quatre (04) cas de l'unité accentuelle pour l'accentuation et relation syntaxique simple, qui repose sur quelques phénomènes²³:

- 1- Lorsqu'une unité ne sélectionne qu'une seule unité, elles sont toute deux accentuables:

Bateau agréable

Ses deux unités sont accentuables et la position de l'accent reste la même.

- 2- Quand deux unités forment une seule unité accentuable du fait qu'elles sont solidaires.

- 3- Formation de deux unités accentuable avec la présence d'une unité médiane : ici il y a un rapport dont la deuxième unité est présumée au premier.

Le deuxième cas dégager dans cette "théorie concerne l'accent union et relation syntaxique complexe" elle concerne les éléments A-C qui sont solidaire du même élément x, et personne ne dépend de l'autre ses éléments forment une seule unité accentuelle qui dépend de l'autre.

3. Le modèle proposé par Philippe MARTIN (approche prépositionnelle 1986.1987)

Ce modèle se fonde sur le principe d'eurythmie défini par DELL F, MARTIN PHELIP (cité par A LACHERET-DU JOUR et F BEAUGNDRE) qui propose « de s'affranchir la structure syntaxique pour segmenter un énoncé en groupe accentuel, un indice dysrythmie (degré de déséquilibre syllabique d'un groupe accentuel) »²⁴.

Cette théorie repose sur la segmentation syllabique (le nombre de syllabes) qui sont congruentes à la syntaxe, et que chaque phrase peut être segmentée de façon différente.

Un modèle qui nous a tellement aidés pour le regroupement sélectif des unités intonatives minimales dans notre analyse.

²³ - ANNE LACHERET-DU JOUR et FREDERIQUE BEAUGNDRE, OP, Cité, P.122.

²⁴ - ANNE LACHERET-DU JOUR et FREDERIQUE BEAUGNDRE., OP, Cité. P. 140.

Chapitre I : Phase Théorique

les mots prosodiques " *groupe accentuels* ", et l'indication des variations des contours intonatifs portés par les voyelles accentuées finale de groupe caractérisés par des traits phonologiques binaires qui assure un champ d'une oppositions phonologique²⁵.

+/- **Extrême**: indique que la fréquence atteint une valeur très basse (pour les phrases déclaratives qui se caractérise par un contour montant) par comparaison avec les autres contours.

+/- **Long**: correspond à la durée de la voyelle porteuse du contour et de la consonne voisée éventuelle qui la suit.

+/- **Montant**: différencie les contours montant et descendants.

+/- **Ample**: concerne l'amplitude relative de la variation intonative.

+/- **Restreint**: correspond à un deuxième degré d'amplitude intonative.

Mais dans cette analyse nous n'avons pas pris en considération ces contours.

4. Les travaux de S.P.VERLUYTEN (1982)

La méthode proposée par S.P.VERLUYTEN prend en considération la distinction entre le niveau syllabique et celui du mot de ceux du groupe accentuelle supérieur au mot et du groupe intonatif.

Selon leurs travaux « ses deux constituants ont de contraintes différentes, du fait que le groupe intonatif à un constituant syntaxique et le groupe accentuelle est formé autour d'une tête lexicale »²⁶.

Les groupes intonatifs sont hiérarchisés, tandis que les groupes accentuels se succèdent linéairement sur l'axe syntagmatique marqué par un accent primaire obligatoire, et un ou plusieurs accent secondaires, le groupe accentuelle n'est le reflet ni de la structure sémantique ni de la hiérarchie syntaxique.

Cette méthode rentre dans la formation des groupes accentuels qui concerne la structure accentuelle qui se caractérise par un rythme binaire qui prend cette forme qui permette de

²⁵ - ANNE LACHERET-DU JOUR et FREDERIQUE BEAUGNDRE., OP, Cité. P. 109.

²⁶ - ANNE LACHERET-DU JOUR et FREDERIQUE BEAUGNDRE., OP, Cité. P.126.

Chapitre I : Phase Théorique

rendre compte à la structure prosodique de chaque phrase :

11 **S**: syllabe accentuée

12 **W**: syllabe inaccentuée

13 (**W**): série non accentuée facultatif après l'accent finale.

Il a dégagé deux indices essentiels pour fonder une différence entre groupe accentuels et groupe intonatifs:

1. la liaison obligatoire

Une contrainte syntaxiquement localisée entre mots qui appartiennent au même groupe accentuels et d'effectuer différentes segmentaire.

Il y a un second niveau d'analyse avec on peut dégager deux mots dans le même groupe accentuels si une liaison facultatif les séparent.

2. la pause

Est possible dans deux groupes intonative interdite entre deux groupes accentuels, quand le locuteur reprend un nouveau souffle dans chaque blocage de respiration qui prend quelques secondes.

Chapitre I : Phase Théorique

I.4.4 Aperçu sur l'accentuation et les différents travaux qui ont été menés sur l'accent des noms en berbère

1. L'accent rôle et fonction (syntaxe et prosodie)

Selon ANDRET Martinet « *la fonction de l'accent est essentiellement contrastive, il sert à individualisé le mot ou l'unité qu'il caractérise par rapport aux autre unités du même type présentes dans le même énoncé* »²⁷.

Une autre fonction dite culminative qui sert à préciser le message il note aussi la présence d'un certain nombre d'articulations.

Il peut aussi avoir une fonction distinctive lorsque sa place n'est pas fixe où la succession des phonèmes caractérisent l'unité ne permet pas de déterminer la syllabe qu'il doit frapper pour la phrase homonyme.

Pour cet auteur « *le rôle de l'accent c'est l'identification du mot* »²⁸.

2. Les études menées sur l'accent en kabyle

Nous présenterons dans ce qui suit quelques études et travaux qui nous ont été une véritable source d'inspiration afin de mener à terme le présent travail. Nous avons essayé de consulter les quelques peu de travaux antérieurs.

2.1 CHAKER Salem dans son étude sur la position de l'accent en kabyle

Pour lui « *l'accent en berbère à un rôle culminative, comme il pourrait jouer un rôle adventice d'identificateur de classe syntaxique* ».

D'après son exploration instrumentale il a constaté que le kabyle possède bien un accent de nature mélodique, le facteur discriminant est la fréquence fondamentale, et que l'intensité et la durée n'interviennent que significativement.

Dans son analyse menée sur 56 nominaux il a constaté que ses nominaux obéissent à une règle ; où il affirme que l'accent porte très régulièrement sur l'avant dernière syllabe.

²⁷ -ANDRET MARTINET, Élément de linguistique générale, Ed. ARMAND COLIN, 34 bis, Paris. P. 91-92.

²⁸ ANDRET MARTINET, OP, Cité. P.92.

Chapitre I : Phase Théorique

Celle-ci se trouve pour les mots bi syllabique sur la syllabe initiale (a-/ ta-), pour les trisyllabe l'accent tombe sur la syllabe médiane, on marque aussi que entre le pluriel et le singulier un jeu d'alternance de l'accent, la marque (affixe) finale régulière de pluriel (-en /-in) est une syllabe ajouté au nom, ce qui mène à un déplacement de l'accent vers la fin du mot ²⁹.

Pour lui il n'est pas possible dans l'état présent de l'exploration de déterminer, dans son détail l'influence des affixes facultatifs du nom « *possessifs et déictique* » sur la place de l'accent.

2.2 NAÏMA LOUALI et GERARD Philippon dans leur étude (l'accent en Siwa le berbère d'Égypte) :

Cette étude est faite sur le parler de Siwa, la place de l'accent dépend de facteurs morphologiques ou morphosyntaxique, ce parler relève de cette catégorie.

Cependant il est admis par Naima Louai ³⁰ que d'autres parlers berbères de l'est (Ne fousa de Libye...) possèdent un système accentuel assez proche de celui de Siwa.

Elle a déterminé pour le nom que l'accent tombe sur la dernière syllabe du mot dans la forme de citation, l'accent dans ce cas se détermine sur une base morphologique.

L'accent en Siwa se manifeste à travers trois corrélats ; la fréquence fondamentale, la durée, l'intensité qui sont essentiels, et comme conclusion ; l'attribution de l'accent ne se pose pas en termes de contraintes phonologiques liées à la structure ou à la nature de la syllabe, pour cette langue toutes les syllabes accentuables y compris le schwa.

²⁹ -CHAKER SALEM. Manuel de linguistique berbère ; syntaxe et diachronie, Ed, ENAG. Alger. P.98-100.

³⁰ - NAÏMA LOUALI, GERARD Phelippon, Article : L'accent en Siwi (berbère d'Égypte), Ed, ISH, Paris.

Conclusion

Ce chapitre a bute d'éclaircir la méthode théorique que nous avons suivi, comme celle **des travaux de l'école d'Aix-en-Provence (ROSSI et ALL 1981)**, On a pris cette approche comme modèle d'analyse phonétique dans ce travail, celle qui constitue **des stratégies d'analyse acoustique, perceptive**, par contours et par traits, utilisée à l'institut de phonétique d'Aix-en-Provence qui repose sur deux analyses complémentaires : une analyse acoustique, qui précise la nature phonétique des contours recensés (*fréquence fondamentale, durée, pauses, débit.*), et une validation perceptive des données.

Nous expliquerons plus en détail la méthodologie de recherche adopterons la méthode des informateurs que nous présentons dans le second chapitre Méthodologique.

Cadre **méthodologique**

Chapitre II

II. Considération d'ordre Méthodologique

Introduction

Dans le chapitre précédent nous avons présenté le cadre théorique, ainsi que notre problématique de recherche et les théories que nous avons adoptées, il sera question de la méthodologie que nous avons adoptée pour réaliser notre étude.

Différentes méthodes sont utilisées dans les travaux de recherche en linguistique : entretiens, informateurs, interviews, questionnaire... etc. Chacune de ces méthodes présentent plusieurs techniques de recherche.

Le présent chapitre comprend des étapes essentielles qui sont : le choix du sujet de la recherche, nos hypothèses, présentation du corpus, présentation des informateurs et de l'enregistrement des sons, puis nous avons mis place pour la segmentation des différentes énoncées nominales, à la fin nous exposons les méthodes d'analyse prosodique ou les paradigmes auxquels nous recourons afin de réaliser ce travail.

II.1. Choix du sujet

Pour notre travail nous intéressons à l'accentuation des noms isolés afin de voir l'influence qu'exercent les affixes facultatifs du nom « les possessifs » et « les déictiques » sur la place de l'accent dans le parler kabyle (le cas de Tizi-Ouzou).

Notre choix est porté sur ce thème du fait qu'il est un sujet très compliqué dans les études de la linguistique berbère, surtout celle de la prosodie du parler kabyle, qui est considéré comme un domaine très vaste, qui se caractérise par ses critères propres.

Il conviendra cependant d'insister fortement sur le fait que les conclusions présentées par SALEM CHAKER doivent encore être traitées sur d'autres parlers et régions kabyles, car chaque parler possède ses propres variations régionales. Ce qui dit concernant *l'influence des affixes facultatifs du nom (possessifs et déictiques)* ; « qu'ils fonctionnent comme des affixes obligatoires (genre, nombre, état), la mise en relief portera sur l'avant-dernière syllabe, mais ce point reste à confirmer par des sondages instrumentaux complémentaires »

C'est la raison pour laquelle il est préférable de traiter ce point lié à l'accent de mot afin de vérifier sa position par une analyse acoustique et voir l'influence qu'exerce l'ajoute de l'affixe facultatif sur la position de l'accent dans la même unité nominale.

II.2. les hypothèses

Pour mener à bien notre travail, Les hypothèses que nous avons voulu tester dans cette étude sont les suivantes :

- ☞ Nous pensons que l'hypothèse de CHAKER Salem concernant l'influence des affixes facultatifs du nom (*possessif et déictique*) sur la position de l'accent, doit être vérifié sur d'autre parler kabyle.
- ☞ Nous pensons aussi, que les affixes jouent un rôle important dans le changement morphologique qui est accompagné par un déplacement de l'accent dans la même unité nominale.
- ☞ Le changement et le déplacement de l'accent sont affectés par des facteurs liés à la prosodie, la fréquence fondamentale comme critère premier et l'intensité comme facteur secondaire.
- ☞ Les affixes facultatifs du nom (*possessifs et déictiques*) fonctionnent comme les affixes obligatoire « *le genre, le nombre* ».

II.3 Le Corpus et la méthode de la recherche

3.1 Présentation du Corpus

Pour notre corpus, nous avons fait un recueil des noms simples et des noms affixés, l'immense majorité des nominaux environ 186 mots sont des noms affixés par des affixes facultatifs du nom (les déictiques « *agi, inna, nni* » et possessifs « *iw, nwen, nkent, nsen, nsent* », et le reste 97 noms sans affixe.

Le corpus spontané à été sélectionné et transcrit, les énoncées choisis ont été appréciés du point de vue syntaxique et phonétique, pour la perception on a utilisé un logiciel « Pràat » afin de traiter le signale sonore.

3.2 Présentation des informateurs (l'entretien)

Nos informateurs sont de deux sexes différents, l'une est une fille âgée de 26 ans de la Wilaya de Tizi-Ouzou, bien précisément la région de larbàa nath irathen, l'autre est un homme de 26ans de boughni, qui abutent à Tizi-Ouzou ville, nous avons bien insisté sur le fait d'avoir une même catégorie d'âge ce qui nous aidera dans l'analyse.

Le choix de nos informateurs est basé sur certains critères qui sont les suivantes ;

Le variable sexe ; chacun des deux « femme et homme » a ses critères prosodiques propres, la nature de la voix et le timbre. ces nominaux sont réalisées d'une voix féminine, et la différence entre la voix d'une femme et celle d'un homme (biologique) se situe au niveau des cordes vocales qui influencent sur le son, et que la fréquence fondamentale de la voix d'une femme (son aigu) est haute (150-250 hertz) et celle de l'homme (son grave) est moins (00- 150 hertz).

La variable géographique ; les deux informateurs sont de région différentes mais qu'il abutent à la ville de Tizi-Ouzou.

Il faut mentionner que ces informateurs ont été enregistrés sans leurs dire notre objectif dans le travail, afin de les mettre dans une situation libre et de parler spontanément.

3.3 L'enregistrement des sons

Afin de mener à bien ce travail, on a opté pour l'utilisation du logiciel « Pràat »¹ lors des enregistrements des sons. Les séquences étudiées ont été enregistrées dans une chambre sourde « un studio à Tizi-Ouzou » dans un ordre aléatoire, on a fait deux séances la première qui est un entraînement n'est pas valide car elle est pleine d'erreurs et nous n'avons pris en considération que la deuxième fois qui porte un son pur et nette.

3.4 Système de transcription

Le système de transcription que nous avons utilisé est celui de la notation usuelle du berbère, le point sous la lettre note l'emphase ;

Les voyelles

¹ - PRAAT, 4.0.26, téléchargeable sur www.PRAAT.org.

Le parler kabyle, à connu, à l'instar des autres parlers berbères les trois voyelles suivantes : /a/, /i/, /u/, la voyelle neutre / e /.

Autres significations :

Les voyelles	Le français
Le kabyle	
u	Ou
w	Oua
e	E
Les consonnes	
γ	Gh
X	Dh
ε	
ϕ	

II.4. La méthode d'analyse prosodique

Pour ce travail, L'analyse acoustique du corpus a été réalisée à l'aide des données du signale des trois paramètres suprasegmentaux à savoir la fréquence fondamentale, l'intensité, et la durée des syllabes et les pauses (la fréquence (FO).mesuré en hertz (hz)/l'intensité (I).mesuré en décibels (db)/la durée (D) exprimée en millisecondes).

Les exemples enregistrés ont été soumis à la segmentation phonétique, qui à permis d'identifier la composition des segments discursifs et de transcrire les phénomènes suprasegmentaux, la segmentation orthographique à permis de visualiser les frontières de la segmentation de l'énoncée.

Avant de passer à l'analyse des syllabes accentuées, on a obtenu les types de syllabes suivants pour le découpage syllabique; (CV, CVCC, CCVCC, CCVC, V, CV, CVC). Ensuite, on a devisé les noms dans le sonagramme afin d'obtenir la fréquence fondamentale, l'intensité et la durée de chaque syllabe, pour faciliter la détermination de la

syllabe accentuée. Nous sommes basés essentiellement sur l'un des paramètres fondamentaux de l'accent en kabyle, qui est la fréquence fondamentale selon ce qui a été préconisé par Salem CHAKER.

Pour obtenir les moyennes générales des types de syllabes des noms que nous avons utilisés, nous avons noté pour chaque syllabe, les moyennes de fréquence, de durée et d'intensité sur lesquelles nous limitons dans cette analyse afin d'identifier les unités accentuées.

La moyenne arithmétique d'une variable statique est égale à la somme des valeurs divisé par le nombre d'observations.

II. 5 La segmentation acoustique de chaque son

Après l'obtention des sons, nous avons sélectionné les frontières de chacun d'eux dans qui sont identifiées par la suite à partir du sonagramme et de l'oscillogramme.

Pour ce travail nous avons adapté la représentation idéale de la syllabe berbère, attesté sur le gabari qui présente une la bonne formation de la structure syllabique des représentations phonologiques « v, cv, vc, cvc,ccv,vcc, ccvc,ccvcc,cvcc », où le schème syllabique peut être constitué au plus de cinq élément et au moins d'un élément, **l'élément obligatoire de la syllabe est le noyau ; l'attaque** peut être formé de zéro à deux éléments et aussi pour la **coda** Chaque voyelle est un noyau syllabique qui assure les conditions de bonne formation de la syllabe selon BOUKOUS A².

Pour le découpage syllabique nous avons pris en considération la voyelle neutre du kabyle /e/, car elle est le noyau syllabique des affixes possessifs « nsen, nsent, nkent, nwen », c'est pour cette raison que nous avons donné une forte importance pour cette voyelle qui a son existence phonétique dans ce parler berbère.

Sur l'oscillogramme, l'apparition des voyelles est caractérisée par des ondes périodiques et les consonnes par des ondes non périodiques, par contre sur le sonagramme l'apparition des voyelles sont caractérisées par des bandes noires horizontales qui correspondent à leurs formants.

² BOUKOUS Ahmed, Syllabe et Syllabation en berbère, Ed, Rabat.

II.6 Les approches et les différentes stratégies d'analyses

Nous nous inscrivons le modèle phonétique de ce travail dans ce qui suit, nous exposons les méthodes ou les paradigmes auxquels nous recourons;

6.1. L'approche qualitative

1.1 Les stratégies de vérification

Après avoir appréhendé et collecter les données, nous avons adapté pour l'analyse La stratégie de vérification qui est le choix que l'on fait par rapport au nombre de cas à utiliser et au type de recherche à réaliser pour assurer la vérification la plus complète possible de l'hypothèse. Cette décision est importante dans la mesure où la détermination de la nature de l'observation, le type de traitement de données à effectuer en dépendent.

Nous pouvons citer les types de stratégie de vérification que nous avons utilisé comme base de recherche ;

1. L'observation

Elle consiste à observer le fait et à découvrir tous les facteurs qui le composent ou qui l'influence. Elle est pratiquée à l'aide des sens de perception ou d'instruments spécifiques.

Dans ce travail ce type de recherche nous a aidé dans l'observation des facteurs prosodique et syntaxique qui influence sur le phénomène d'accentuation.

2. La stratégie expérimentale

C'est une observation provoquée dans laquelle le chercheur contrôle et manipule à la fois la variable indépendante et la variable dépendante. Il peut manipuler les facteurs d'intervention pour en déterminer les effets possibles sur l'objet de l'intervention.

Nous avons adapté pour l'analyse cette approche qui repose sur ses deux stratégies de vérification qui se base sur l'observation, l'entretien, l'enquête qualitative sera choisie dans une phase exploratoire d'un nouveau sujet de recherche. Elle permet de développer une théorie et relève donc d'un processus inductif.

6.2 L'approche quantitative

Cette approche vise à recueillir des données observables et quantifiables. Ce type de recherche consiste à décrire, à expliquer, à contrôler et à prédire en se fondant sur l'observation de faits et événements, positifs, c'est-à-dire existant indépendamment du chercheur, des faits objectifs.

Cette méthode nous a aidé à finalisé notre corpus et faire ressortir tous les données, afin de les chiffrés et faire les moyenne de chaque valeur pour les différents paramètres prosodiques « fréquence fondamentale, intensité et durée », elle s'appuie sur des instruments ou techniques de recherche quantitatives de collecte de données dont en principe la fidélité et la validité sont assurées. Elle aboutit à des données chiffrées qui permettent de faire des analyses descriptives, des tableaux et graphiques, des analyses statistiques de recherche de liens entre les variables ou facteurs, des analyses de corrélation ou d'association.

Conclusion

C'est donc par ses méthodes et techniques de recherches, qui nous a aidé à finalisé notre corpus et faire ressortir tous les données, afin de les chiffrés et faire les moyenne de chaque valeur pour les différents paramètres prosodiques « fréquence fondamentale, intensité et durée ». Nous consacrons la partie suivante à l'analyse et interprétation des données.

Deuxième partie